



FORMATION POST PERMIS

Cette formation complémentaire s'inscrit dans une démarche volontaire et s'adresse exclusivement aux titulaires d'un 1^{er} permis de conduire auto (B ou B1) ou moto (A1 ou A2) obtenu depuis au moins 6 mois et maximum 12 mois.

PRÉ-REQUIS

Permis de conduire obtenu depuis 6 à 12 mois.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- PEUGEOT 208
- 10 pistes privées
- 11 salles de cours climatisées

DURÉE

7 heures.

DATES, LIEUX ET COÛT

Voir le bureau.

OBJECTIFS

Renforcer les compétences acquises lors de la formation initiale du permis et durant les premiers mois de conduite autonome, afin de conduire de manière plus sûre.

PROGRAMME DE FORMATION

La formation suscite l'échange sur les expériences de conduite entre conducteurs d'une même génération.

Elle s'articule autour de 2 thématiques :

- Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes
- Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables

A l'issue de la formation, Malus Auto-Ecole vous délivre une attestation de suivi de la formation complémentaire post-permis.